

Conditions générales pour location de caravanes

Compris dans le prix :

La prise en charge du véhicule, rétroviseurs de surlargeur, enrouleur, câbles et prises euro électriques, vaisselle, table et chaises, assurance casco totale (franchise 1'000.- CHF).

Non compris dans le prix :

- Assurance : franchise de 1'000.- CHF (en espèces) à laisser avant le départ.
- **Obligatoire :**
 - frais administratifs et prise en charge 80.- ;
 - une bouteille de gaz 45.-.
- **Facultatif :**
 - frais de nettoyage intérieur : 300.- ;
 - frais de vidange et nettoyage WC : 100.- ;

Conditions de location :

Un âge de 21 ans minimum est requis, il faut être en possession d'un permis valable (catégorie BE). **La prise en charge et la restitution ont lieu exclusivement à 1432 Belmont-sur-Yverdon, Chemin des Pâquis 7.**

La prise en charge a lieu dès 16h00 du lundi au vendredi, le samedi sur demande. La restitution doit être effectuée avant 10h00 du lundi au vendredi exclusivement. **Une pénalité de 100.- par heure de retard est perçue.**

Assurance :

La caravane est assurée en casco totale, une franchise de 1'000.- est appliquée. Dans la mesure du possible, un décompte immédiat est fait au retour du véhicule. En cas de dégâts, l'éventuel remboursement de la franchise peut durer plusieurs mois, jusqu'au règlement du cas par l'assurance ou de la réparation par nos soins.

Accidents :

Les frais de réparation à partir de 50.- sont remboursés contre remise des quittances détaillées pour les réparations effectuées avec notre accord.

En cas d'accident, un constat doit être établi par la police, qui doit être prévenue sans délais par le locataire. Dans tous les cas, Evasion Caravanes doit en être informé aussi rapidement que possible.

Evasion Caravanes ne peut être tenue pour responsable envers le locataire pour tout désagrément survenu suite à un accident, une panne ou un défaut. Si le locataire ne peut restituer le véhicule en raison d'une panne, d'un accident ou autre, les frais en découlant sont à la charge du locataire.

Réservation :

Une pré-réservation peut être faite sur *evasioncaravanes@gmail.com* (valable 3 jours).

La réservation est effective dès réception par Evasion Caravanes du contrat de location daté et signé.

Conditions de paiement :

Après signature du contrat, le paiement total de la location doit être réglé. La caution de 1000.- se paie lors de la prise de la caravane.

For juridique :

Pour tout litige éventuel, le for juridique est fixé à Yverdon-les-Bains.

Changements de prix réservés / TVA 8 % incluse

Belmont-sur-Yverdon, juin 2013